

Rapport d'activité 2020



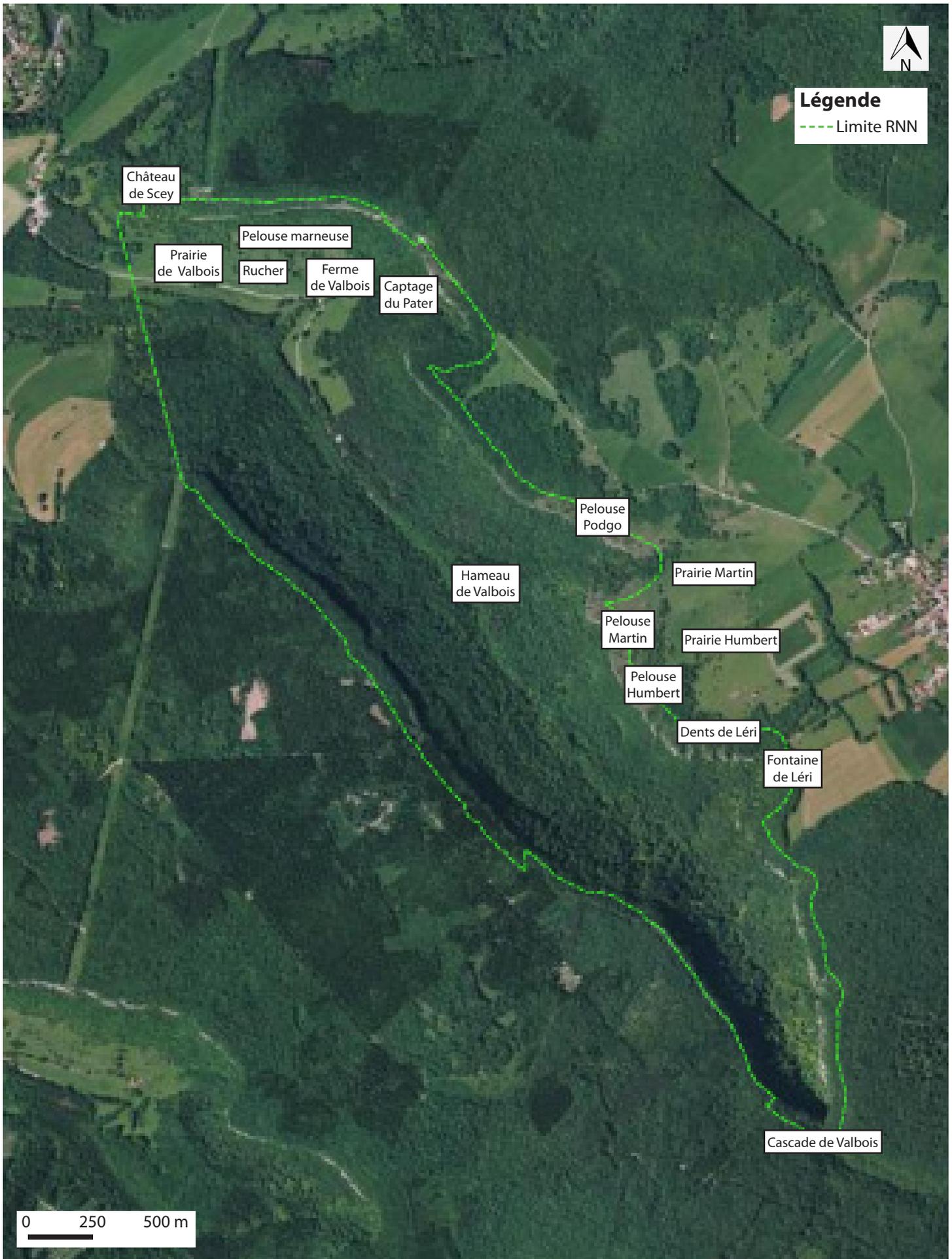
Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS



Sommaire

Introduction	1
Falaise	2
Pelouse	5
Forêt	11
Ruisseau	14
Prairie	15
Connaissance du patrimoine naturel	17
Insertion locale	19
Réglementation	23
Administratif	24
Echanges réseau gestionnaires	25

Lieux-dits de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois Communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis (25)



Introduction

La Covid 19 a bousculé l'organisation de la gestion de la Réserve naturelle (RNN), mais la plupart des opérations programmées sur 2020 ont pu être réalisées, hormis l'annulation ou le report d'activités liées à l'éducation à la nature. Dès le 17 mars, les salariés ont télétravaillé mais ont pu se rendre sur le site. La campagne de piégeage par tente Malaise pour diagnostiquer l'état de conservation de la prairie de Valbois n'a pas été reportée, le stage dédié à cette opération a simplement été décalé de quelques semaines et s'est parfaitement déroulé entre les deux confinements. Trois jeunes ânes sont venus reconstituer le troupeau juste avant le confinement et ont pris le temps de s'adapter à leur nouvel environnement. D'un point de vue naturaliste, les bonnes nouvelles sont venues de la flore, la présence de la vigne sauvage dans la forêt de Valbois a été confirmée génétiquement. Considérée « en danger critique d'extinction » en Franche-Comté, elle bénéficie d'un statut de protection nationale, une première pour les végétaux de la RNN.

Ce rapport d'activité annuel est présenté conformément à l'organisation du plan de gestion 2017-2026. Il reprend les 9 objectifs à long terme et se décline par objectifs opérationnels.

Seuls les prénoms et initiales des noms des personnes citées apparaissent dans ce document conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les sigles et les acronymes sont définis en fin de rapport).



Brume dans le Ravin de Valbois - Décembre 2020 © F. Ravenot

1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

10 Mieux connaître les habitats de falaise

10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Toutes les stations des plantes remarquables de falaise ont été contrôlées cette année :

Epervières buplèvre & à feuilles de scorzonère (*Hieracium bupleuroides* & *H. scorzonrifolium*)

Les falaises de Léri et du Curon sont visitées le 18 juin. La présence des 2 espèces est de nouveau validée, la première exclusivement sur la falaise de Léri, la seconde à Léri et Curon. Cela correspond aux précédents relevés de 2000 et 2007. En 2014, seul *H. bupleuroides* avait été noté, l'observateur n'étant pas en mesure de différencier les 2 espèces.

Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*)

55 pieds sont comptés le 6 juillet, sur la falaise ubac, dont 3 en fleur. C'est le plus petit nombre de pieds répertoriés depuis le début de ce suivi sur la placette en 2001. Les effectifs ont oscillé entre 59 pieds en 2004 (après la sécheresse/canicule de 2003) et 170 pieds en 2014.

Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*)

La station a été contrôlée le 4 avril. Nous n'avons pas réalisé de comptage précis des pieds (trop chronophage) mais avons remarqué un déplacement des pieds. La station initiale de comptage a été très fréquentée par les chamois qui semblent s'y cantonner. Les pieds d'hornungie sont limités à une petite centaine, éparpillés sur un sol nu et remué. Mais 10 mètres en amont, plusieurs centaines de pieds sont en fin de floraison. La station s'est ainsi élargie, ne se limite plus strictement



Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*) © F. Ravenot

au pied de falaise mais descend dans l'éboulis, 3 mètres sous la falaise, à la faveur du passage du chamois.

Laiche à épis courts (*Carex brachystachys*)

Cette petite laiche n'a pas été retrouvée lors du passage du 6 juillet en pied de falaise d'ubac. Elle avait pourtant été confirmée le 4 juillet 2014 par Olivier B., botaniste au CEN.

Stipe à tige laineuse (*Stipa eriocalis*) & Calamagrostide argentée (*Achnatherum calamagrostis*)

L'unique station du stipe, présente sur une margelle de pelouse le long de la falaise adret, est visitée le 13 juin. Les conditions stationnelles sont toujours favorables (75 % de sol nu) en raison du passage régulier du chamois. De ce fait, la station est largement dominée (80 % du recouvrement herbacé) par le stipe (1/4) et le calamagrostide (3/4). Les autres plantes présentes (*Teucrium chamaedrys* essentiellement mais également *Teucrium montanum*, *Carex humilis*, *Anthyllis montana*, *Stachys recta* et *Centaurea scabiosa*) témoignent de conditions stationnelles xérophiles favorables au stipe et au calamagrostide.

Thésium étalé (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*)

L'ensemble de la corniche adret est parcouru le 13 juin. 70 pieds sont dénombrés, essentiellement le long de la Touvosse et des Dents de Léri. C'est un chiffre moyen, entre les 43 pieds de 2017 et les 146 de 2007.

• Oiseaux

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Cette année encore, le couple de faucons pèlerins a mené à bien sa reproduction. Dès le 13 mars, la femelle est observée sur l'aire classique, la ponte a débuté. Le 10 avril, elle couve toujours. Le 18 mai, 2 jeunes proches de l'envol sont observés « en vadrouille » sur la vire rocheuse. Un mois plus tard, les jeunes pèlerins cerclent dans le ciel, en fond de ravin.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Malgré des conditions météorologiques idéales, aucun individu n'est entendu lors des prospections crépusculaires du début d'année. L'occupation des aires classiques, le succès reproducteur du faucon pèlerin ainsi que la présence du couple de grands corbeaux incitent à penser que le plus grand des rapaces nocturnes n'est toujours pas installé dans la RNN.

Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Les premiers individus sont observés le 13 mars le long de la falaise Léri-Cul blanc. Le 10 avril, 3 oiseaux fréquentent le fond de ravin et 7 le linéaire de falaise

en aval des Dents de Léry. Ce même jour, 3 hirondelles sont présentes le long de la falaise Touvosse et un oiseau visite un surplomb où un nid est soupçonné. Le 18 juin, 9 individus longent incessamment la falaise entre le fond du ravin et Léry. Début septembre, l'espèce est toujours présente sur le site.

Grand corbeau (*Corvus corax*)

Sédentaires par excellence, 2 grands corbeaux survolent le ravin le 17 janvier. Le 12 mars, un des 2 oiseaux recharge le nid désormais devenu classique ces dernières années. Le lendemain, la ponte semble avoir débuté (un seul individu observé en vol). Aucune surveillance particulière n'a permis d'observer de jeunes à l'envol cette année encore.

Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

L'observation de 7 individus très bruyants en fond de ravin le 18 mai était de bon augure pour avancer une nidification certaine du martinet alpin. Un seul individu est vu en vol le 3 juin. Par la suite, aucun oiseau n'a été revu malgré quelques prospections.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Toujours fidèle au site durant la période automne-hiver, le tichodrome a été observé à maintes reprises le long des falaises bien exposées : 2, 20 et 22 janvier, 27 mars, 18 novembre et 24 décembre.

11 Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

Accès motorisé au Château de Scey et à la RNN

Pour faire suite aux rencontres de l'automne 2019, la CCLL a rédigé en début d'année un cahier des charges de consultation pour la réalisation des travaux d'accès motorisés au site médiéval et à la RNN, les travaux étant

prévus entre la mi-mars et fin avril. Cela semblait en bonne voie mais la situation sanitaire est intervenue et ces derniers n'ont pu avoir lieu.

Suite aux élections municipales, Isabelle G., maire d'Ornans et vice-présidente de la CCLL porte désormais le dossier. Au cours de l'été, la collectivité nous a informés qu'une convention d'usage avait été prise avec la commune de Scey-Maisières pour la réalisation du parking au lieu-dit « Champey ». Elodie R., en charge du dossier pour le compte de la CCLL a dans le même temps quitté ses fonctions.

En début d'automne, le CEN a de nouveau interpellé la CCLL sur l'avancé du dossier, appuyé par la commune de Scey-Maisières. Un second comité de pilotage s'est réuni en fin d'année à Scey-Maisières puis sur le site du château. Les travaux en cours et le projet lié à la sommellerie ont de nouveau été traités tout comme la rénovation de la ligne haute-tension (cf. 92). Malgré notre insistance, la problématique de l'accès motorisé a été repoussée à 2021. Diane M., agent de développement à la CCLL assurera désormais le suivi.



Réunion du comité de pilotage à Scey-Maisières © F. Ravenot

La problématique de l'accès motorisé et de la fréquentation de la RNN n'est toujours pas résolue. La crise sanitaire couplée au changement de personnel et d'élu n'a en rien facilité l'avancé de ce dossier pourtant capital pour la préservation des zones sensibles de la RNN (falaise et pelouse). Espérons que 2021 permette de clore ce dossier engagé depuis plus de 20 ans !

Par ailleurs, suite à notre rencontre avec Jean-Marie D., maire de Cléron, en novembre 2019, sur la question de la réglementation de la circulation des véhicules motorisés sur le chemin rural de Valbois, un projet d'arrêté municipal lui a été adressé le 6 février. Après l'avoir fait visé par la DREAL BFC pour avis et quelques aller-retour avec la commune, l'arrêté n°91 a été signé le 5 juin. Fin 2020, le panneau réglementant la circulation entre les bâtiments du GAEC du Pater et l'entrée de la prairie de Valbois reste à poser.



Comité de pilotage sur le site médiéval © F. Ravenot

En parallèle, le CEN a rencontré le conseil municipal de Cléron le 4 décembre (cf. 7.1) pour aborder cette problématique des accès motorisés à la RNN, afin notamment d'harmoniser les accès et la réglementation entre les communes de Chassagne-Saint-Denis, Scey-Maisières et Cléron. Le CEN a informé la commune que Chassagne-Saint-Denis avait réglementé le chemin menant du village au Château de Scey. Après discussion, la commune a proposé d'installer un panneau « Voie sans issue » en contrebas du chemin rural menant de Cléron à Chassagne-Saint-Denis.

Entretien annuel du sentier de la RNN

La pose des supports d'information sur le tracé du sentier de la RNN s'est achevée à l'automne, avec l'aide de Franck H. (cf. 74). Quelques panneaux n'ont pu trouver leur place sur la pelouse de corniche, faute d'arbres de diamètre suffisant pour les fixer solidement. Quelques bornes en mélèze pourraient permettre de fixer les quelques supports manquants (anthyllide, faucon pèlerin, etc.).



Coupe de bois en bord de falaise - Janvier 2020 © F. Ravenot



Support « martre des pins » © F. Ravenot

Dans le même temps, le sentier a été fauché dans les pelouses marneuses et quelques arbres tombés au sol en travers du sentier, dans la partie forestière, ont été coupés.

Lors de la première journée du chantier d'automne (cf. 73-2), le tracé du sentier en forêt a été « nettoyé » et quelques marches restaurées.

11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Lors de la première visite de surveillance du faucon pèlerin au tout début de période de reproduction, une coupe de bois en cours était découverte à proximité immédiate du bord de falaise. Suite à quelques échanges avec Pierre M., Président de l'Association syndicale autorisée de Chassagne-Saint-Denis et de Flagey, ce dernier nous a aimablement communiqué l'extrait du plan cadastral et la liste des différents propriétaires concernés par les parcelles bordant le ravin.

Dans un premier temps, Emile M., propriétaire d'une des parcelles concernées, a été contacté ; les enjeux liés à la préservation des oiseaux rupestres dans la RNN lui ont été exposés. Ouvert à la discussion, il s'est engagé à ne pas reprendre son travail avant la fin du mois de mai.

Pour faire suite à cette première démarche, et après avoir été sollicitée par le CEN, Claude de M., propriétaire forestière, a effectué une visite de terrain avec Dominique L. (cf. 31-3). Il a été convenu de maintenir les pratiques actuelles : conserver un écran végétal d'une vingtaine de mètres en retrait de la falaise (en et hors RNN) pour éviter le dérangement de l'avifaune rupestre et non exploitation des 50 mètres de corniche entre le 15 février et le 1^{er} août. L'ensemble des propriétaires membres de l'ASA, soit une douzaine de personnes, seront informés en ce sens.

Le 4 juin, Dominique L. et Frédéric R. se sont rendus sur le Mont de Cléron pour renforcer le balisage en limite de RNN.

2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

20. Mieux connaître les habitats de pelouse

20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

• Compléments d'inventaires invertébrés par tente Malaise

En 2016 et 2017, 5 tentes Malaise ont été positionnées sur les pelouses de corniche, l'ourlet à géranium sanguin et les pelouses marneuses afin de réaliser des diagnostics de l'état de conservation des habitats par l'étude du peuplement de syrphes. Ces tentes ont piégé bien d'autres invertébrés et cela a permis de compléter les inventaires taxonomiques de la RNN.

Inventaire des diptères

Phil Withers a déterminé les diptères qui lui avaient été mis de côté, soit 472 spécimens. Il s'agit essentiellement de diptères calyptères (muscoïdea). 134 espèces ont été identifiées.

Inventaires des hyménoptères symphytes

L'ensemble des guêpes symphytes a été envoyé à Thierry N. (entomologiste nouvellement retraité de l'ONF) pour détermination. Des contacts ont été pris avec l'OFB pour organiser en 2021/2022 un stage de formation sur ce groupe important de pollinisateurs, afin d'être plus autonome sur sa valorisation.



Macrophya punctum album © F. Ravenot

Franck H. a déterminé les pompiles des assiettes colorées posées en 2018. Pas de nouvelle espèce pour la RNN.

William P. nous a transmis une centaine de nouvelles déterminations d'Ichneumonidae, groupe particulièrement délicat à identifier mais pour lequel la connaissance avance progressivement, notamment grâce aux récoltes et tris des tentes Malaise des RNN.

Hadrien Gens (RNN du lac de Remoray) a déterminé 2 espèces de la famille des Heloridae, avec le concours de Kess van Achterberg (spécialiste européen). Enfin, le tri de plusieurs familles de petits hyménoptères parasitica des tentes Malaise va être valorisé par notre participation au catalogue moléculaire des chalcidiens de France, projet porté par Jean-Yves R. à qui nous avons transmis le matériel via Jean-Luc V. Tout un réseau en action !

20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Il n'a pas été observé cette année. C'est la seconde année consécutive sans donnée de cette espèce à très faible effectif dans la RNN.

Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

Cette petite orchidée tardive n'arrive toujours pas à reconstituer sa population. Avec seulement 9 pieds observés le 15 septembre sur la station de comptage, 2020 est une des moins bonnes années (6 pieds en 2018, mais 65 en 2013/2014). La floraison a été particulièrement tardive cette année, seuls 2 pieds étaient sortis le 07 septembre.

• Invertébrés

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Ce papillon est observé depuis 2018, après plus de 40 ans d'absence. Il semble bel et bien installé dans les pelouses marneuses, avec un mâle et 2 femelles observés le 8 juillet dans les parcs 2 et 3.

Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

Pas de donnée cette année.

Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

Pas de donnée cette année.

Autres espèces

- Deux espèces quasi-menacées (NT) peu communes sur la RNN ont été observées au cours du transect rhopalocères (cf 21-8), dans les pelouses marneuses : l'azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*) (20 mai et 02 juin) et l'hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*) (18 août).

- Le criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*) a fait l'objet de recherches spécifiques avec l'aide de Patrick V. Connu depuis 1973 sur la RNN, ce criquet avait été observé en septembre 2008 et 2013. A l'aide de matériel acoustique adapté (enregistreur d'ultrasons et Batbox),



Criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*) © G. San Martin

plusieurs points d'enregistrements ont été effectués le long des corniches de Chassagne-Saint-Denis. Après analyse des spectrogrammes, Patrick a de nouveau confirmé la présence de cet *Omocestus* dans la RNN.

Au cours des prospections (23 juillet, 10 août et 4 septembre), 25 espèces ont ainsi été détectées dont une nouvelle pour la RNN : le méconème fragile (*Meconema meridionale*). Nous remercions chaleureusement Patrick pour ce précieux travail.

Oiseaux

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Un mâle est vu le 12 mai en aval de la prairie de Valbois. Le 11 juin, 2 individus sont observés simultanément en amont et aval de la prairie. Pour la seconde année consécutive, le versant des pelouses marneuses n'a pas été occupé par l'espèce. La dynamique arbustive importante, engendrant progressivement la fermeture de la pelouse et donc un accès difficile à la strate herbacée, ne favorise en rien son installation. Cette fermeture a été constatée lors des relevés floristiques (cf. 21-8). Sur Chassagne-Saint-Denis, un mâle était cantonné à proximité de la RNN sur la « pelouse Martin » les 11 et 12 juin (secteur fréquenté depuis 2015). A noter qu'un mâle était également cantonné dans la prairie en contre-haut de la fontaine de Léry.

Une rencontre avec le GAEC du Pater a eu lieu en octobre pour définir ensemble la gestion future des haies favorables à la pie-grièche écorcheur (cf. 51-1).

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Un individu chanteur est contacté le 13 mars et le 10 avril sur la « pelouse Martin bis ». Aux mêmes dates, un autre oiseau est entendu en aval de la pelouse Podgo, quelques minutes après avoir plongé au sol. Le 10 avril, il fréquente toujours ce même secteur, perché au fond de la parcelle et chantant à tue-tête. Deux individus seront également observés le 18 juin entre Dartois et Cul Blanc. Ces quelques observations permettent d'attester de nouveau la nidification de l'alouette lulu dans la RNN tout comme sur les communaux de Chassagne-Saint-Denis.

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'engoulevent a été contacté sur les pelouses de Chassagne-Saint-Denis. Le 18 juin, un chant discret et une apparition furtive ont permis de confirmer sa présence, lors d'une soirée sans doute trop fraîche (12°C) pour être plus loquace et démonstratif !? Les écoutes suivantes (24 juin, 8 et 17 juillet) n'ont en effet pas permis de préciser son statut nicheur cette année.

Une fois n'est pas coutume mais de nombreuses questions se posent quant à la présence de l'engoulevent dans la RNN, individu (couple ?) isolé des principaux bastions franc-comtois. Selon Patrick V., l'engoulevent d'Europe semble être une espèce indifférente à la repasse. Il peut réagir rapidement au premier « chant artificiel » mais peut très bien ignorer les suivants. Patrick conseille de mener la surveillance jusqu'à fin juillet, voire août tout en privilégiant les soirées chaudes et non ventées. A l'avenir, l'utilisation d'un enregistreur numérique permettrait sans doute d'apporter de précieuses informations.

21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

• Pâturage des ânes

Caramel et Sureau ont commencé l'année sur les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis. Après la mort subite de Sureau le 9 janvier (cf. 21-2), une solution temporaire est trouvée pour Caramel qui cherche à s'échapper et ne peut rester seule. Elle est accueillie le 30 janvier à Saint-Hippolyte par Christian L. que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration.



Nougat, Caramel, Jolicoeur et Harry © F. Ravenot

Le 12 mars, retour de Caramel et de 3 nouveaux ânes dans la pelouse Podgo puis dans le parc Martin bis attenant. Les parcs Humbert et Martin n'auront pas été pâturés cet hiver et le parc Podgo très faiblement. Le 9 avril, les ânes sont descendus dans les pelouses marneuses (parcs 1 & 2), ils y resteront 2 mois. Le 8 juin, remontée sur la pelouse Martin puis transfert le 30 juillet à Colonne (Scey-Maisières).

De retour le 10 septembre dans les pelouses marneuses,

ils y seront rejoints le 29 par le troupeau de vaches Galloway et de chevaux Konicks Polski. Le 20 octobre, vaches, ânes et chevaux sont transférés dans les prairies humides de Passonfontaine. Nous n'avons pas voulu prendre le risque de garder les ânes dans la RNN alors que la strate herbacée avait été bien consommée. Ils ne reviendront que le 7 décembre pour commencer le pâturage hivernal dans la pelouse Humbert.

• Fauche de la prairie des ruches

Nous n'avons pas pu nous organiser cette année pour ramasser le foin de la prairie des ruches. Avec la canicule, il était vraiment trop sec à la mi-août quand nous étions en mesure de le faire. A l'avenir, nous nous sommes entendus avec Guy V. pour anticiper les risques de canicules et faire les foins plus tôt en saison, mi-juillet. En dépannage, nos collègues de la RNN du lac de Remoray nous ont donné 2 balles de foin des marges du marais (04 septembre).



Chargement du foin à Labergement-Sainte-Marie © F. Ravenot

• Espèces exotiques envahissantes

La petite station de solidage du Canada (*Solidago canadensis*), installée sur la place à feu du parc 1 des pelouses marneuses depuis plusieurs années sur environ 12 m², a de nouveau fait l'objet d'un arrachage complet des pieds, le 27 juillet. Un nouvel arrachage a eu lieu le 8 octobre. La station ne s'accroît pas mais reste tenace.



Repousse du solidage du Canada - Mai 2020 © F. Ravenot

21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (< 5 mètres)

• Recoupe manuelle des rejets

Les interventions ont porté cette année sur les pelouses de corniche : Pelouse Martin les 6 et 14 octobre, avec la MFR des Fins. La dernière intervention mécanique sur cette partie de pelouse en RNN datait de novembre 2010. Pelouse Podgo le 18 novembre, avec l'aide des élèves de classes de 4^{ème} du Lycée agricole Lasalle de Levier. Recoupe des rejets arbustifs et des cépées de noisetiers dans l'extrême fond de la pelouse. La dernière intervention mécanique sur cette partie de la pelouse Podgo datait de novembre 2013. Ces pas de temps de 7 à 10 ans entre deux recoupes mécaniques sont très encourageants, ils démontrent l'efficacité du pâturage des ânes pour maintenir l'ouverture des pelouses de corniche.

La recoupe des rejets arbustifs prévue cet automne dans le parc 2 des pelouses marneuses n'a pas pu être réalisée, un des formateurs de la MFR ayant été testé positif à la Covid19.

• Pâturage complémentaire des pelouses marneuses par des vaches et des chevaux



Troupeau de vaches dans la pelouse marneuse © F. Ravenot

Si le pâturage des ânes paraît suffisant sur les pelouses de corniche pour contrôler le développement des ligneux (cf. ci-dessus), il en est autrement dans les pelouses marneuses (cf. 21-8). En 2019, cinq chevaux étaient venus compléter le pâturage des ânes durant 4 semaines, en début d'automne. Leur impact avait été positif sur la strate herbacée, insuffisant sur les arbustes. C'est pourquoi il a été décidé d'emmener cette année l'intégralité du troupeau de chevaux Konik Polski et de vaches Galloway du CEN, avec les ânes. L'idée est d'avoir momentanément une très forte pression de pâturage pour aboutir la strate arbustive. Vaches et chevaux sont arrivés le 29 septembre. Après 3 semaines de pâturage, la strate herbacée était très fortement pâturée et les arbustes partiellement aboutis. Il aurait fallu laisser ce troupeau un peu plus longtemps pour obtenir un résultat encore plus significatif mais la faiblesse des clôtures nous

en a dissuadés, nous n'avons pas voulu prendre le risque d'une escapade... Mais l'expérience s'est avérée positive. Elle a par contre compliqué les relations déjà tendues avec le GAEC du Pater (cf. 51-3).

• Clôture

Avec l'arrivée des vaches Galloway dans les parcs des pelouses marneuses, il nous a fallu renforcer le linéaire de clôtures (hors partie basse refaite en 2017). Les trois fils ont été retendus, mais la solidité n'est pas suffisante le jour où le troupeau commence à chercher meilleure alimentation. Les barbelés sont très anciens et nécessiteraient une remise à neuf très coûteuse.

Pour canaliser les vaches et chevaux lors des transferts, un couloir de contention a été aménagé au croisement des vignes (parcelle ZE2), avec des planches de scierie. Il a bien fonctionné pour faire rentrer sereinement le troupeau dans la bétailière le 20 octobre. Il est démontable, mais se pose la question de le laisser à demeure.



Couloir de contention. © F. Ravenot

• Pâturage des ânes

La série noire enregistrée au sein de notre troupeau s'est terminée avec la mort subite de Sureau, le 9 janvier. L'autopsie de la clinique vétérinaire d'Ornans a diagnostiqué une perforation intestinale. L'ingestion d'un corps étranger en serait la cause, accidentelle une nouvelle fois ; l'intoxication par l'if est exclue. Bruno G., vétérinaire, ausculte Caramel le 14 janvier (ce rendez-vous avait été pris courant décembre). Il la trouve stressée, avec des croûtes sur la face et les oreilles qui témoigneraient de carences en minéraux. Il s'étonne du peu de complémentation en foin durant l'hiver, c'est pourtant ainsi que nos ânes ont passé tous les hivers depuis leur arrivée en 2002. Il écarte un problème de parasitisme et suspecte plutôt une sous-alimentation généralisée du troupeau qui aurait engendré des ânes plus vulnérables à des accidents ou moins à même de lutter face à certaines plantes potentiellement toxiques. C'est une première approche, à chaud, il va y réfléchir et en discuter avec des personnes connaissant bien les ânes tel Alphonse A. A court terme, il conseille d'augmenter les apports en foin, d'ajouter de la céréale et de remettre une pierre à sel. Il exclut le fait de ramener de nouveaux ânes tant que la série noire n'est pas mieux expliquée,

mais Caramel ne pourra pas rester seule très longtemps... Le 20 janvier elle passe sous les barbelés de la pelouse Humbert pour suivre Frédéric R. qui se résout à la conduire à la cabane de la pelouse Podgo. Elle n'y reste pas et passe régulièrement dans la pelouse attenante (Martin bis), suivant les quelques randonneurs en balade sur la corniche. Fin janvier, elle est retrouvée à plusieurs reprises dans la prairie de François C., Dominique L. la ramène régulièrement, retend les barbelés, en vain... Une solution transitoire est proposée par Christian L., propriétaire d'ânes sur Saint-Hyppolite, qui nous réserve 2 jeunes ânes pour reconstituer le troupeau. Caramel pourra y passer plusieurs semaines, elle se sociabilisera avec ses futurs compagnons en attendant d'y voir plus clair. Elle y est conduite le 30 janvier, son insertion dans le groupe d'ânes ne posera aucun problème.

Courant février/mars, plusieurs échanges téléphoniques ont lieu avec Bruno G. et Alphonse A. On s'interroge sur ce qui a changé durant l'été-automne 2019 pour avoir provoqué cette série noire. Une sécheresse estivale très marquée (?), la présence de 5 chevaux en octobre pour renforcer le pâturage des pelouses marneuses (?), présence qui a entraîné le déplacement des ânes en fin d'été sur la corniche (pour éviter la cohabitation), sur une pelouse à strate herbacée grillée, avec uniquement des arbustes à consommer (?).

L'hypothèse d'une fragilisation progressive du troupeau, au fil des années, est évoquée : les parcelles seraient devenues moins diversifiées au niveau de la ressource alimentaire et la stratégie de pousser toujours plus les ânes sur la strate arbustive (retrait de la pierre à sel, complément de pâturage équin en début d'automne) a peut-être atteint un point de rupture. Le troupeau aurait contracté des carences (la présence de croûtes sur le museau de Chocolat et Caramel en serait un symptôme) et serait moins à même de se protéger des plantes toxiques (if, érables, millepertuis... ?).

Quant à l'hypothèse d'une malveillance, elle semble écartée, la mortalité n'a pas été synchronisée et les autopsies ont diagnostiqué des causes différentes.

Avec le retour de Caramel le 12 mars, accompagnée de 3 jeunes mâles de moins de 3 ans, Nougat, Jolicoeur et Harry, une nouvelle organisation se met en place, validée par la visite de Bruno G. le 27 avril : une grille de notation



Harry et Jolicoeur en route chez le vétérinaire © F. Ravenot

de l'état corporel des animaux sera remplie après chaque changement de parc. De l'homéopathie est prescrit à Harry dont l'état corporel de 1,4 est jugé trop faible (la note maxi est 5) et à Caramel (fèces décomposés, non agglomérés). Harry et Jolicoeur seront immatriculés et pucés le 12 mai, Jolicoeur castré en même temps. La cicatrisation sera longue, il faudra pulvériser de l'eau froide sur le fourreau pour le faire dégonfler. C'est réglé début juin.

Au cours de l'été, les notes d'état corporel progressent et se maintiennent à un niveau élevé en fin d'automne pour Caramel (4,6) et Nougat (4,3). Mais Harry et Jolicoeur redescendent de 3 à 2,1. C'est surtout Jolicoeur qui inquiète Bruno G. lors de sa visite du 14 novembre, il est encore jeune et en croissance. Un déparasitage lui est prescrit pour le booster avant l'hiver, traitement dont profitera également Harry, mais sans effets apparents pour ces 2 ânes.

• Approvisionnement en eau

L'ensemble des abreuvoirs a été nettoyé le 14 avril. Avec la canicule et l'arrivée des vaches, il nous a fallu remplir avec une tonne à eau l'abreuvoir des parcs 1 et 2 des pelouses marneuses, les 17 septembre et 16 octobre. Un raccord nous a permis de dérouler 65 m de tuyau depuis le chemin carrossable en contre haut des anciennes vignes.



Approvisionnement en eau © D. Langlois

• Parage

Jolicoeur est paré par Dominique L. le 27 avril. Nougat et Harry donnent difficilement les pattes, il faut tout le savoir-faire de Clément P. (technicien pastoral au CEN) pour réussir à les parer le 19 juin. Une fourmière est diagnostiquée chez Caramel, traitée à temps. Les 4 ânes seront de nouveau parés par Clément le 30 novembre.

• Bobos

Le 14 décembre, Caramel marche sur 3 pattes, la patte avant gauche ne touche pas le sol. Dominique L. cure les sabots, sans effet immédiat. Il faudra 3 jours pour que le boitement disparaisse.

21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN

• Entretien du corridor « Martin »

Les ânes ont pâturé du 8 juin au 20 juillet (cf. 21-1) le secteur défriché en 2016-2017, la repousse des rejets y est faible et fortement contrôlée.

• Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières

Les 4 ânes ont pâturé la pelouse du 30 juillet au 10 septembre, assurant l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle des ligneux. Cette intervention s'effectue dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui arrive à son terme. La commune de Scey-Maisières est rencontrée le 16 septembre dans nos locaux, le conseil municipal est favorable à un renouvellement du contrat.

21.5 Tenir compte des enjeux paysagers des pelouses

• Vieilles clôtures de corniche

Les barbelés retirés en 2019 le long des falaises Humbert et Martin sont déposés en déchetterie le 7 septembre.

21.8 Evaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

• Suivi floristique des pelouses de corniche

Le suivi phytosociologique des pelouses de corniche a été initié en 1992, reconduit ensuite tous les 5 ans et réalisé cette année par Tatiana M. (chargée de missions au CEN). Les trois placettes relèvent de la sous-alliance du *Seslerio caeruleae-Xerobromenion erecti*, typique des pelouses méso-xérophiles des rebords de corniches et ont une composition assez stable depuis 1992. La placette témoin (non pâturée), mieux exposée, est plus marquée par la présence d'espèces thermophiles et de graminées sociales ; elle possède une richesse spécifique moins importante. Les placettes pâturées montrent l'apparition d'espèces de l'*Arrhenatherion* (prairies), en particulier sur la placette Martin pâturée au mois de juin, mais qui ne semblent pas dynamiques. Le développement arbustif semble contrôlé par le pâturage



Suivi floristique à Chassagne-Saint-Denis © D. Langlois

associé à une recoupe manuelle des rejets arbustifs tous les 7-10 ans (cf. 21-2). L'appauvrissement du cortège des plantes d'ourlet constaté en 2014 est confirmé. Mais le pâturage des ânes n'en est pas la cause puisqu'il est également observé dans le témoin non pâturé. Enfin, la régression du nerprun des rochers (*Rhamnus saxatillis*) est avérée, il dépérit progressivement sans que cela soit lié, là non plus, au pâturage.

• Suivi floristique des pelouses marneuses

Le suivi phytosociologique des pelouses marneuses a été mis en place en 2014, avec 4 transects et 10 placettes. Il a été renouvelé en 2017 et 2020 par Tatiana M. La tendance à la reprise de l'enfrichement se confirme, le recouvrement arbustif cumulé sur les placettes passant de 14 % en 2014 à 26 % en 2017 et 34 % en 2020. Il est conseillé de suivre plus précisément et annuellement l'impact du pâturage complémentaire des vaches et chevaux sur cette dynamique arbustive. Les espèces typiques des pelouses marneuses sont peu représentées, en abondance comme en diversité, le lotier maritime (*Lotus maritimus*) n'est notamment présent que sur une seule des dix placettes. Dans le verger fauché, le développement de l'acacia (*Robinia pseudoacacia*) est remarqué. Une analyse phytosociologique plus fine devra être mise en œuvre lors de la nouvelle campagne de relevés en 2023, pour mesurer l'évolution des différents groupements végétaux.

• Suivi du peuplement de papillons de jour

59 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre en-dessous de la moyenne des années précédentes. Les 14 relevés ont été effectués du 7 avril au 30 septembre, l'écart de 14 jours maximum entre 2 relevés a été respecté, sauf durant les congés d'été (19 jours). La hiérarchie entre les espèces a été modifiée. Si *Melanargia galathea* continue de dominer largement le peuplement, suivi de *Maniola jurtina*, les espèces de pelouses régressent : *Mellicta sp.*, *Hesperia comma* et surtout *Lysandra coridon* qui passe de la 4^{ème} à la 19^{ème} place. *Lysandra bellargus* semble avoir été moins affecté, peut-être du fait de son multivoltisme. Trois espèces des lisières et bosquets tirent leur épingle du jeu (*Coenonympha arcania*, *Gonepteryx rhamni* et *Aporia crataegi*), profitant des ombrages et de fait moins sensibles à la canicule. Globalement les effectifs sont très faibles.

Suite au travail de Thomas N. (2019) de traitement statistique des données de ce suivi, le découpage des tronçons du transect a évolué. Afin de disposer de plus de répliquas et de mieux appréhender l'impact de la gestion, les tronçons « Humbert » (pâturage hivernal), « Martin » (pâturage en hiver et au printemps) et « Podgo » (pâturage hivernal) ont été scindés en 2. De même, le tronçon « Ourlet haut » a été divisé pour différencier la partie entre les falaises de celle intra-forestière.



Céphales (*Coenonympha arcania*) © F. Ravenot

3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

30. Mieux connaître les habitats forestiers

30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

• Inventaire de la flore

Vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*)

La détermination a été confirmée par analyse ADN. Suite à l'envoi des feuilles prélevées par Max A. en juin 2019, les résultats d'analyses ADN de l'Institut français du vin sont tombés : l'échantillon 3 IV (référence IFV 2020-22-IV-08-2) confirme la présence de la lambrusque sauvage dans la RNN, première espèce végétale bénéficiant d'un statut de protection au niveau national.

2 Chemin de la Chapelle
25580 Echevannes

Copies des résultats ? oui non

Type d'analyse : **Identification Variétale**

Nombre d'échantillons : 6 Date de réception : 06/02/2020

L'analyse :

N° d'analyse : 8

Dates des amplifications d'ADN : 18-19/02/2020 20A13 à 15 et 17
Dates du génotypage : 18-19/02/2020 20IV11-12MR
Nombre de marqueurs analysés : 26

RESULTATS :

Les profils obtenus pour chaque échantillon analysé ont été comparés aux données de notre base et/ou de celle de l'INRA établie à partir de références provenant des collections de l'INRA (- Domaine de Vassal) et/ou de l'IFV (- Domaine de l'Espiguette).

Echantillon	Référence IFV	RESULTAT
2 MA	2020-21-IV-08.1	Pas de données
3 IV	2020-22-IV-08.2	Profil inconnu dans nos bases de données, probablement un sylvestris
5 LD	2020-23-IV-08.3	Auxerrois

Résultat d'analyse de l'IFV

• Inventaire des papillons de nuit

Cet inventaire a principalement porté sur les habitats forestiers en amont du ruisseau de Léri, peu documentés à ce jour. Il a dénombré 137 nouvelles espèces pour la RNN, portant à 835 le nombre de papillons de nuit inventoriés, soit 49 % de la faune comtoise. C'est remarquable ! Au-delà de cette diversité spécifique, le cortège observé est original avec présence d'espèces à affinité montagnarde et dans une moindre mesure d'espèces « atlanto-méditerranéo-asiatiques » qui atteignent ici leur limite d'aire septentrionale pour la France. La diversité des espèces forestières est quant à elle « liée à la diversité des peuplements forestiers et à ses différentes classes d'âges, notamment la forêt centenaire qui a certainement servi de refuge et de réservoir dans le temps pour de nombreuses populations de papillons » écrit Yann B., éminent lépidoptériste de l'association Flavia (Ain), à qui nous avons confié ce travail.

30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Nivéole de printemps (*Leucorum vernalis*)

Une recherche de la nivéole de printemps (*Leucorum vernalis*) est effectuée le 24 février, sans succès. L'ensemble du ruisseau de Valbois et de ses terrasses est prospecté. Il faudra la chercher dans les pentes ou le long des affluents... puisqu'une photo de 2019, non localisée, atteste de sa présence dans la RNN.

• Invertébrés

Bacchante (*Lopinga achine*)

Elle a été un peu plus contactée qu'en 2019, les 15 et 25 juin le long du transect de comptage des papillons de jour (cf. 21-8) et le 2 juin sur la pelouse de la Touvosse, de manière opportuniste. Le 18 juin, à l'occasion du tournage du film sur les papillons du plan national de conservation (cf. 10-1), il a fallu une heure de prospection avant de trouver un individu posé dans le feuillage d'une lisière arborée. Le temps était couvert, peu propice au vol de cette espèce, mais cela témoigne du faible niveau de la population.

• Vertébrés

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

L'espèce est sortie très tôt cette année (4 individus le 21 avril), malgré le manque d'eau de ce début de printemps. Les conditions météorologiques n'ont ensuite pas été favorables et aucun signe de reproduction n'a été noté.

Milan royal (*Milvus milvus*)

Une première prospection a eu lieu le 12 mars avec Lolériane S. (EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue). Quatre milans (dont 2 en mue) sont observés au-dessus du ravin. Un individu transporte des branchages mais passe son chemin. Les prospections suivantes (27 mars, 18 mai et 11 juin) ne donneront aucun résultat. Seul un oiseau est vu le 18 juin, il survole le ravin puis se dirige sur le Mont de Cléron. Le milan royal nicheur depuis au moins 2016 ne s'est pas reproduit dans la RNN cette année. A l'échelle du site Natura 2000, 13 couples reproducteurs ont été localisés pour un total de 18 jeunes à l'envol.

30.3 Suivre le peuplement des oiseaux forestiers nicheurs

Faute de temps, l'analyse des données des campagnes (méthode IPA) réalisées depuis 2009 n'a pas pu s'organiser, un stage sera proposé en 2021. Il devrait permettre d'apporter des résultats quant à la pertinence de ce suivi.

31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Rencontrée le 2 juillet (cf. 31-22 ci-dessous), Odile de S. précise que les mesures compensatoires sont en cours de finalisation. Le GAEC du Pater sera sollicité pour recréer des ornieres en prairie ; quant aux noyers, ils seront replantés une fois que les risques d'abroustissement seront éclaircis avec le GAEC.

31.22 Accompagner la mise en oeuvre du PSG

Le 5 mars, dans un courrier à la préfecture de Région, Philippe de S. demande de pouvoir exploiter les épicéas scolytés de la RNN au-delà du 15 février, date butoir d'exploitation prévue dans le plan de gestion. Il appuie sa demande sur l'obligation faite aux propriétaires forestiers de lutter contre le dépérissement des épicéas.



Epicéas scolytés en forêt de Valbois - Juin 2020 © F. Ravenot

La DDT 25 diligente une expertise sanitaire, réalisée le 29 avril. Le CEN fournit tous les éléments cartographiques et photographiques nécessaires à son bon déroulement et accompagne l'expert sur le terrain. Le rapport d'expertise constate que l'épidémie de scolytes typographe est pleinement active au sein de la RNN. Cependant, étant donné les forts enjeux de préservation des espèces et des habitats de la RNN, considérant que l'exploitation des épicéas auraient pu se faire entre le 1^{er} octobre 2019 et le 15 février 2020, le préfet ne donne pas d'autorisation d'exploitation avant le 1^{er} octobre 2020, date retenue dans le plan de gestion. Les épicéas sont marqués par Tristan S. fin août et l'exploitation réalisée en fin d'année. Au 31 décembre, les bois restaient à sortir.

Du fait du report du comité consultatif de gestion à l'automne, pour cause de crise sanitaire, une rencontre est organisée le 2 juillet, en DREAL BFC, entre la propriétaire (accompagnée de son expert et du CRPF), le CEN et la



Epicéas exploités fin 2020 © D. Langlois

DREAL BFC. Elle permet de s'entendre sur les grandes lignes de la révision du plan simple de gestion forestier.

31.3 Accompagner les aménagements forestiers des autres propriétaires

Le 19 août, Dominique L. rencontre Claude de M. pour préciser la limite de ses parcelles B48 & B49 dans la RNN (cf. 11-2). C'est l'occasion de faire un point, de visu sur le terrain, des pratiques sylvicoles. Le long de la corniche de Valbois, un écran arboré d'une vingtaine de mètres de largeur est maintenu, que ce soit dans la RNN (parcelles B48/49) ou en dehors (parcelle C2). L'absence d'intervention entre le 15 février et le 1^{er} août est appliqué sur ce secteur, y compris hors RNN, pour préserver la quiétude du ravin et de l'avifaune nicheuse. Au-delà de ces 20 m, l'exploitation est de type jardinée. Les épicéas sont progressivement remplacés en s'appuyant sur la régénération naturelle, principalement des érables et des chênes. Si cette régénération est insuffisante, elle est renforcée (hors RNN uniquement) par des plantations de chênes en provenance de pépinières du Sud de la France. Des essais d'espèces exotiques seront également réalisés hors RNN. L'envahissement par la ronce est plutôt vu positivement. Elle décale l'expression de la régénération, sans la compromettre et la protège des herbivores.

31.31 Accompagner l'aménagement forestier de la commune de Cléron

Le 4 décembre (cf. 71), le conseil municipal confirme son approbation à la constitution d'un îlot de sénescence dans la parcelle 20 du ravin. La commune fera appel à l'ONF pour préparer le contrat Natura 2000 qui indemniserait la perte d'exploitation.

31.33 Accompagner les autres propriétaires forestiers privés

Les limites des parcelles forestières du plateau ubac, sur la commune de Chassagne-Saint-Denis, sont re-matérialisées sur le terrain le 4 juin (cf. 11-2) et le 19 août (cf. ci-dessus).

31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune

Les ornières forestières favorables au sonneur ont été recréées le 13 février, avec Enzo E. (cf. 74). Dans la prairie de Valbois, aucun recréusement d'ornière n'a été réalisé cette année. Le manque d'eau a été fortement préjudiciable à l'espèce qui ne s'est pas reproduit, ni en prairie, ni en forêt.

31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

• Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Aucune intervention n'a été menée cette année le long de l'ourlet. La journée prévue avec la MFR des Fins a été annulée pour cause de Covid19 (formateur « cas contact »).

31.43 Pérenniser le bon état de conservation de *Lopinga achine*

Pas d'action particulièrement ciblée cette année sur cette espèce qui bénéficie d'un plan national de conservation (cf. 101).

31.5 Evaluer l'état de conservation des hbaitas forestiers

Cf. 30-1 : inventaire des papillons de nuit

4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

40. Mieux connaître les habitats aquatiques

40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

Complément d'inventaires

Un nouveau trichoptère pour la région Bourgogne-Franche-Comté (*Wormaldia pulla*) a été découvert le 26 juin le long du ruisseau de Léri. Identifié par Jean-Paul R., cette espèce n'était jusqu'à présent connue que du Sud-Est de la France. Ça chauffe dans les cours d'eau...



Wormaldia pulla © G. Coppa

Sonde thermique

Une nouvelle sonde mise à disposition par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Doubs a été posée dans le ruisseau de Valbois le 9 juillet. Mais l'ancienne sonde, bien accrochée le 25 juin 2019 à une grosse racine, avec prise de photos permettant de la repérer précisément, a été emportée par une crue. Cette opération de suivi de la température, a priori simple à mettre en œuvre, s'avère plus compliquée que prévu.

40.2 Surveiller l'état de conservation de *Cordulegaster bidentata*

Pas de donnée opportuniste de cette espèce cette année.

41. Favoriser le bon état de conservation des habitats aquatiques

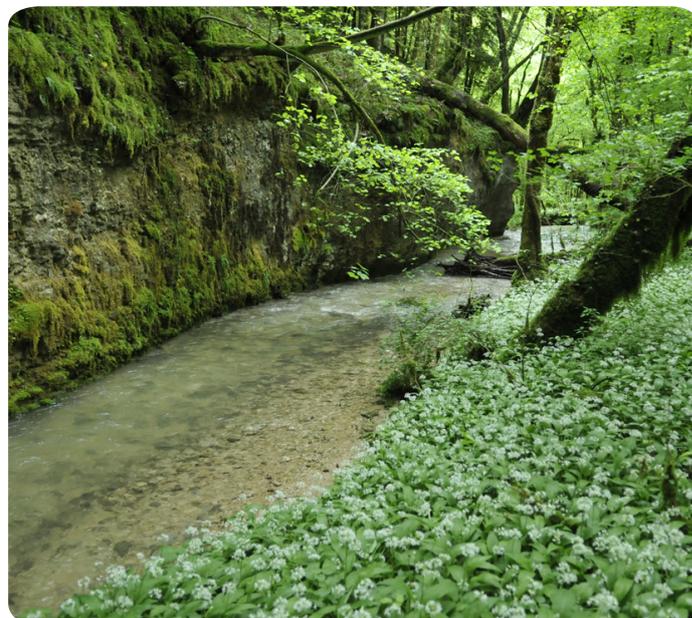
41.1 Initier un programme de restauration de l'état de conservation du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes (hors RNN) en collaboration avec les élus

Cette action a été reportée, par manque de budget pour la mettre en œuvre et par pessimisme du gestionnaire quant à ses possibilités d'aboutissement. Des contacts sont entretenus avec les nouveaux propriétaires de la parcelle en amont des marmites de géants. Ils y agrandissent progressivement leur maison d'habitation.

Autres points relevant des habitats aquatiques et non prévus au plan de gestion

• Conduite d'eau du ruisseau du Pater

Aucuns travaux n'ont été réalisés courant 2020. Le GAEC du Pater tient à vérifier auparavant que la conduite à enterrer a bien la taille adaptée aux débits concernés.



Ruisseau de Valbois © F. Ravenot

5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

50. Mieux connaître les habitats prairiaux

50.1 Développer les connaissances sur les habitats prairiaux

Deux tentes Malaise (TM) ont été posées sur des lisières de la prairie de Valbois pour diagnostiquer l'état de conservation de cet habitat et compléter les inventaires taxonomiques de la RNN. Elles ont collecté des insectes du 16 mars au 8 octobre. Des chasses à vue sont venues compléter cet échantillonnage, dont celle du 24 février qui a permis de contacter une nouvelle espèce de syrphes pour la France, butinant un saule en fleur : *Melangyna pavlovskyi*. Les espèces très précoces sont indéniablement sous-prospectées. A part quelques petites avaries, ces 2 TM ont bien résisté aux intempéries, elles ont été protégées du troupeau de vaches et chevaux par deux niveaux de barbelés. Le tri et la récolte des échantillons est réalisé à partir du 25 mai par Lucas B. (cf. 74).



Tente Malaise en prairie de Valbois © F. Ravenot

En terme d'inventaire, l'ensemble des flacons a été finement trié et les échantillons déterminés en interne (papillons de jour, mécoptères, diptères (asilides-bombylides-empidides-hybotides) ou envoyés à des spécialistes. Nous attendons les retours des déterminations. Lucas B. a eu le plaisir de trouver une espèce d'une nouvelle famille de névroptère pour la RNN (*Mantispa styriaca*).

L'ensemble des syrphes a été déterminé par Dominique L., avec le soutien de Martin S. qui a validé certaines déterminations délicates (des genres *Pipiza* et *Cheilosia*). Les 107 espèces de syrphes ont été la base d'un diagnostic écologique de la prairie, selon la méthode Syrph-the-net (StN) largement utilisée dans le réseau des RNN. L'intégrité écologique (IE = espèces au rendez-vous / espèces attendues) de la strate arbustive a été évaluée comme satisfaisante, avec un recouvrement



Tri des syrphes par Lucas B. © F. Ravenot

arbustif conséquent sur les marges des prairies. Mais au sein même de la prairie, les linéaires de buissons restent sous-représentés. Cependant, le niveau moyen de l'IE de la prairie est plus à rechercher du côté des habitats liés au ruisseau du Pater qui souffre d'assecs très sévères d'une part, de la strate herbacée de la prairie en tant que telle d'autre part. L'interprétation des déficits du cortège des syrphes liés à la strate herbacée reste cependant difficile à caractériser. Il apparaît néanmoins que la meilleure IE est obtenue pour le micro-habitat des « hautes herbes », permettant de conclure, en prenant en compte les syrphes comme bio-indicateurs, que la fauche estivale des refus des vaches n'est pas impactante et que la pression extensive de pâturage est adaptée. La floraison de la prairie de Valbois apparaît d'autre part attractive pour les syrphes des milieux forestiers et des pelouses calcicoles qui viennent s'y alimenter. A ce jour, la priorité en terme de gestion est bien de préserver le caractère extensif du mode de production agricole, qui n'a pas recours à la fertilisation. Des apports de fertilisants, minéraux ou organiques, engendreraient un appauvrissement de la diversité floristique et une baisse de l'intensité de la floraison. Aussi, dans le système actuel de production agricole, toute pratique qui viserait à favoriser l'intensité de la floraison est à encourager, par exemple en laissant s'exprimer la floraison des plantes de bord de route forestière qui gagneraient à ne pas être fauchées avant l'automne.

51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

51.1 Conserver un linéaire de buissons

A la demande du CEN, une rencontre avec le GAEC du Pater a eu lieu le 23 septembre, dans la prairie de Valbois, afin d'aborder l'entretien des haies existantes. Aucune intervention n'ayant eu lieu depuis la dernière coupe en

2014, les haies se sont largement densifiées et ont gagné en hauteur. Le CEN a demandé au GAEC du Pater de rabattre les haies à une hauteur d'environ 1,50 mètres et de limiter son intervention sur la largeur. Comme convenu lors des échanges passés, il est rappelé qu'il est tout à fait possible de limiter la végétation arbustive qui gagne sur la prairie mais que les haies doivent conserver leur caractère arbustif, afin de conserver leur attractivité pour les espèces d'oiseaux prairiaux. Il a été rappelé au GAEC que cet entretien ne peut être effectué entre le 15 mars et le 31 août, période de nidification. Le GAEC signale qu'il n'est pas équipé pour intervenir mécaniquement et que le travail sera réalisé à l'aide d'une débroussailluse.



Haies en aval du Ravin de Valbois - Juin 2020 © F. Ravenot

Le CEN demande au GAEC d'être prévenu une fois le travail réalisé et encourage l'agriculteur d'intervenir dès cet automne-hiver. Attendre une année supplémentaire engendrerait très certainement une intervention mécanique plus conséquente. Il ne s'agit pas d'être dépassé par la hauteur de la végétation. Le GAEC n'ayant plus en tête l'ensemble des haies à préserver, la carte réalisée par le CEN en octobre 2015 lui a de nouveau été adressée le lendemain de la rencontre.

51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

La rencontre du 3 juillet 2019 avait permis d'apaiser les tensions entre le CEN et le GAEC, elle a de nouveau été proposée par la DREAL (le 12 juin). Le GAEC n'a malheureusement pas répondu et le dialogue n'a pas pu se poursuivre sereinement. Prévenu par Frédéric R. de l'arrivée, fin septembre, du troupeau de vaches et de chevaux pour compléter le pâturage des ânes dans les pelouses marneuses (cf. 21-2), Christophe C. a réaffirmé ses craintes. Conformément à son engagement pris le 3 juillet 2019, le CEN a fourni copie des pièces justifiant du respect des règles sanitaires : immatriculation des chevaux et cartes vertes des vaches. Au-delà de ces papiers officiels, le CEN a fourni une attestation « troupeau indemne d'IBR, de tuberculose, de leucose et de tuberculose » signée des autorités sanitaires départementales, en date du 24 septembre. Prenant en compte les craintes du GAEC, le CEN a mis en place une

seconde clôture, électrifiée, 5 mètres au-dessus de la clôture barbelée séparant les pelouses marneuses de la prairie de Valbois.

Malgré tout, Christophe C. maintient que le troupeau du CEN n'est pas conforme aux règles sanitaires. Le CEN est obligé de prouver sa bonne foi en envoyant lui-même ces justificatifs à Odile de S. Lors du comité consultatif de gestion du 5 octobre, un texte de Christophe C. est lu, dénonçant de nouveau l'absence de garanties sanitaires du troupeau du CEN. Le Secrétaire général de la préfecture soutient la bonne conformité du CEN aux exigences sanitaires. Pourtant, le bruit de la non-conformité du troupeau du CEN continue de courir. Rencontré le 4 décembre (cf. 71), le conseil municipal de Cléron demande de nouveau de disposer des pièces justificatives. Elles sont de suite envoyées et J.-Marie C. (adjoint au Maire) confirme que le CEN respecte bien les règles sanitaires départementales.


**PRÉFET
DU DOUBS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la cohésion sociale et de la
protection des populations**

Besançon, le 24 septembre 2020,

Réf. Départ :
Affaire suivie par : François BREZARD
Téléphone : 03 81 60 74 63
mail : francois.brezard@doubs.gouv.fr

Objet : ATTESTATION SANITAIRE

Je soussigné, François BREZARD, chef de service, Inspecteur en chef de la Santé Publique Vétérinaire, atteste que le cheptel bovin n° 25633015, Conservatoire des espaces naturels de Franche-comté, est à jour de ses prophylaxies obligatoires, réalisées le 26 mai 2020 et de la visite sanitaire obligatoire bovine, réalisée le 1^{er} juillet 2020, et qu'il possède les qualifications suivantes :

- « OFFICIELLEMENT INDEMNÉ DE BRUCELLOSE »
- « OFFICIELLEMENT INDEMNÉ DE LEUCOSE »
- « OFFICIELLEMENT INDEMNÉ DE TUBERCULOSE »
- « INDEMNÉ D'IBR »

Le chef de service,
François BREZARD



DDCSPP du Doubs
service santé, protection animales et environnement
11 bis rue Nicolas Bruand
25043 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 60 74 60
Mél : ddcsp-sv@doubs.gouv.fr

1/1

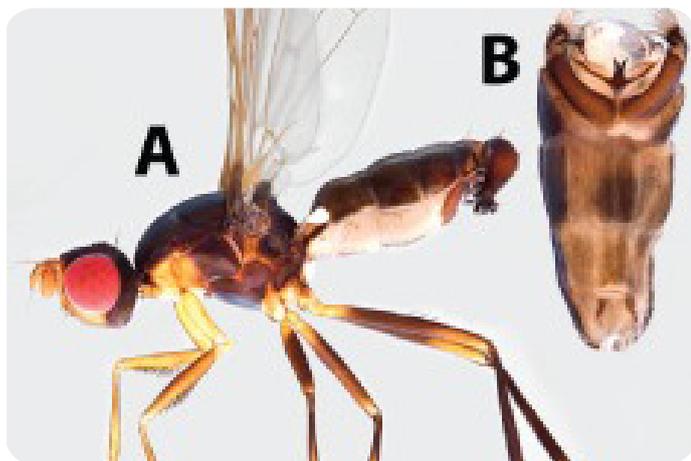
24/09/2020

6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

60. Améliorer les connaissances naturalistes

60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

Les diptères capturés au filet en 2019 sur le cadavre de Platon, âne mort de vieillesse fin janvier 2019, ont été déterminés par Phil W. La succession des diptères nécrophages est mise en évidence, au cours des différentes phases de décomposition. Une nouvelle espèce pour la France est identifiée, *Nemopoda speiseri*, associée à des cadavres de moyenne à grande taille. De leur côté, Bertrand C. identifie les coléoptères et Dominique L. rédige une note de synthèse. Encouragé par Thierry L., qui œuvre au niveau national à la reconnaissance de l'intérêt écologique de l'équarrissage naturel, un article est proposé pour publication dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle du Doubs.



Nemopoda speiseri © R. Meier

Christophe G. (Antarea) a déterminé les fourmis des prélèvements de sols de 2013 (inventaire des collemboles). Parmi les 6 espèces identifiées, *Stenammina striatulum* et *Temnothorax interruptus* sont nouvelles pour la RNN et très peu documentées en France.

Le diagnostic StN de la prairie de Valbois (cf. 50-1) a permis d'apporter une contribution significative sur la méthode d'échantillonnage des syrphes : pour compenser la difficulté de positionner de manière efficace une tente Malaise en hêtraie, sans clairière et sans présence d'une floraison attractive pour les imagos, profiter des lisières (même éloignées) entre milieux ouverts et milieux forestiers a été étudié. Cette alternative n'a pourtant été efficace qu'en prairie, elle n'a pas fonctionné en pelouse calcicole. Dans ce dernier milieu, les tentes Malaise ont été peu efficaces et la chasse à vue s'est clairement affirmée comme un mode de capture incontournable.

Quant aux assiettes colorées, elles ont apporté peu de données nouvelles, les tentes Malaise restent bien le mode de piégeage optimal. Mais la préconisation de les orienter plein sud dans la moitié Nord de la France doit être reconsidérée avec l'apparition d'épisodes récurrents de canicules estivales.

D'autre part, afin de quantifier la biomasse récoltée par les tentes Malaise, une technique de pesée plus élaborée que celle utilisée dans la littérature récente (Hallmann et al., 2017) a été testée. Elle n'a pas été concluante pour cette campagne de piégeage 2020 en prairie de Valbois.

Parmi les syrphes, le *Merodon* le plus commun de la RNN est *Merodon rufus*. La larve semble se développer dans les bulbes d'*Anthericum liliago*. Cette plante n'est pas présente dans la RNN, très rare en vallée de la Loue, mais *Anthericum ramosum* est bien représentée localement en pelouse sèche. Encouragée par Martin S., une recherche de larves de diptères dans son système racinaire a été effectuée (en limite de RNN) les 22 juin, 7 septembre, 1^{er} octobre et 17 novembre. Sans succès ! Une autre espèce de syrphe (*Merodon analis*) a été particulièrement étudiée cette année avec Martin S., les données dans la RNN, la Haute-Saône et le massif du Jura permettant de supposer l'existence d'une nouvelle plante hôte. Cette réflexion a donné lieu à publication (cf. 101).

Des discussions ont été menées avec le Museum d'histoire naturelle de la Ville de Besançon afin de pouvoir y déposer, pour conservation en bonne et due forme, la collection des abeilles sauvages de la RNN. De même, la conservatrice du Museum d'histoire naturelle de la Ville de Lons-le-Saunier a été rencontrée le 9 juillet pour envisager une conservation, d'ici 2-3 ans, des centaines d'échantillons en alcool aujourd'hui stockés dans les locaux de Cléron.

60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

• Programme STOC-EPS

Les points d'écoute ont été effectués les 20 avril et 3 juin. A la demande de RNF, les données ont été saisies sous Faune France (www.faune-france.org) conformément au souhait du MNHN. Cela devrait permettre de prendre en compte les données des RN directement dans les analyses nationales.

Bien que ce nouveau mode de saisie permette d'activer une analyse plus rapide au niveau national, l'importation des données n'est toujours pas possible dans notre base SERENA. Nous ne pouvons donc pas disposer de nos propres données et encore moins les analyser. Plusieurs

requêtes ont été adressées à RNF pour résoudre ce problème toujours non résolu fin 2020.

• Programme STERF

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) vont être transmises au MNHN, via RNF, pour valorisation dans le cadre du STERF.

62. Disposer d'une base de données informatique

62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Fin 2019, la base de données SERENA totalise 68 335 observations (62 239 fin 2019) dont 57 553 dans la RNN. Aujourd'hui, 6 123 espèces ont été inventoriées dans la RNN (contre 5 535 fin 2019) soit 588 nouvellement identifiées au cours de l'année. Le travail entomologique mené sur la RNN contribue cette année encore à l'amélioration des connaissances avec de nouvelles espèces de diptères, d'hétérocères et d'hyménoptères.

Tout au long de l'année, des contacts réguliers ont eu lieu avec Pierre G., programmeur de la base de données SERENA. Un toilettage conséquent a été effectué en début d'année grâce à son intervention. Après divers échanges avec Pierre, la création d'un pseudo-champ « Codes atlas » nous permet désormais de renseigner le statut de reproduction de l'avifaune, compatible avec les besoins de la LPO BFC.

62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

A l'initiative de Sigogne, plateforme régionale du SINP, une rencontre s'est déroulée à la MEBFC le 28 janvier avec la LPO BFC, le CBNFC-ORI, tous deux chefs de fil et validateurs des données, et l'association gestionnaire de la RNN du lac de Remoray. Nous nous sommes de nouveau entretenus sur le format d'échanges de données, afin d'alimenter le niveau régional du SINP pour une transmission au niveau national. Au cours de cette réunion, Céline M. a proposé d'adresser à Sigogne un export des données de la RNN du lac de Remoray en incluant un nouveau champ « Date de dernière modification » pour faciliter l'import et le travail des validateurs. Fin 2020, ce travail test n'a fait l'objet d'aucun retour de la part de Sigogne. Toujours dans cette attente, nous n'avons pas adressé, à notre tour, l'ensemble de nos données. Celles-ci ne sont donc toujours pas valorisées en région comme à l'échelle nationale.

7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

• Convention de Scey - CEN FC

Le programme prévisionnel d'activité 2020, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, a été adressé au propriétaire le 16 mars. Quant au rapport d'activités, il n'a pu être transmis que début mai. La rencontre du 2 juillet (cf. 31-22) a permis d'échanger de vive voix, entre autres sur la gestion forestière.

71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques, etc.).

Le 18 février, une rencontre a eu lieu avec Patrick G., actionnaire de la chasse privée de Valbois. Le renouvellement du bail et les pratiques de chasse menées au sein de la RNN ont été discutés. Suite à sa proposition, Frédéric a participé à une chasse à la bécasse des bois le 20 février, jour de la fermeture, en compagnie de Jean-Marie C. et son fils.



Chasse à la bécasse des bois avec chien d'arrêt © F. Ravenot

Le 4 décembre, les 2 salariés de la RNN ont été invités au conseil municipal de Cléron. Un point a été fait sur les dossiers en cours : locaux du CEN, accès motorisés et pédestres à la RNN et au Château de Scey, îlot de sénescence, développement des activités d'éducation à la nature, conformité du troupeau et révision du plan de gestion.

De même, Maryse G., membre du comité consultatif de gestion de la RNN a été rencontrée le 22 octobre afin d'échanger sur la gestion de la RNN.

72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

• L'ascalaphe, bulletin trimestriel



Le pouillot de Bonelli

Pour l'ornithologue non confirmé, il peut être bien difficile de reconnaître le pouillot de Bonelli uniquement par la couleur de son plumage. Il faut dire que ses nombreux et proches cousins ne facilitent en rien son identification. Passereau de taille modeste, à la poitrine et au ventre blanc, aux liserés des rémiges et des rectrices jaune-verdâtre et au sourcil peu marqué, seul son trille court et puissant, rapide et nerveux permet à coup sûr de le différencier. De retour dans le sud-ouest de l'Europe à partir d'avril, il va rapidement occuper son territoire en chantant à tue-tête, tout en frémissant de tout son corps ! Sans cesse en mouvement, il passe aussi...



le Bonelli niche au sol. Seule la femelle construit le nid et couve les 5 ou 6 œufs. Après l'éclosion, le mâle, devenu soudain muet, participe au nourrissage. Lors des prospections printanières dans la Réserve naturelle, le premier pouillot de Bonelli est le plus souvent entendu autour du 15 avril. Cet instant est un privilège, quant on sait que l'oiseau vient de parcourir près de 6 000 km pour arriver jusque-là. Il fréquente les versants pentus ensoleillés, et plus particulièrement les pieds de falaise et les bricamas de chênes pubescent. L'oiseau...



Extrait de « L'ascalaphe » n° 71

La parution du bulletin d'information de la RNN se poursuit avec un 77^{ème} numéro sorti à l'automne. Plus de 1 700 destinataires sont concernés par cette publication (dont 500 exemplaires en version papier). Outre les habitants de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis principalement visés par cette lettre d'infos, les villageois de Flagey et Scey-Maisières en sont également destinataires, une fois par an.

Les articles suivants ont alimenté la rubrique « Biodiversité », cœur du bulletin : le hérisson, le robinier faux-acacia, le pouillot de Bonelli, la coronille engainée, l'azuré du serpolet, l'épipactis pourpre noirâtre, le criquet rouge-queue et la gentiane d'Allemagne. « Le brin d'histoire », toujours très apprécié des lecteurs, a relaté les anecdotes suivantes : la définition de quelques toponymes, l'anhyllide des montagnes ou le thé du Poupet, la culture de la vigne et le remontoir des cartouches. « Action gestion » a permis de revenir sur les actualités et travaux suivants : la mortalité des ânes et le nouveau troupeau, le complément d'inventaire des papillons de nuit et un zoom sur les abeilles sauvages. Enfin, la rubrique « Educ'nature » a traité des infos suivantes : le programme d'activités nature du CEN, le programme « J'agis sur mon territoire », retour sur le séminaire des CEN et la participation à la formation des étudiants.

• Plaquette de présentation de la RNN

La plaquette de présentation de la RNN datant de 2008 et étant devenue largement obsolète depuis le changement

d'organisme gestionnaire en 2014, il était grandement temps de disposer d'un support plus actuel. Sur un modèle similaire (A4 format paysage en 3 volets), le contenu a été repris dans sa totalité et le graphisme revisité avec l'aide d'Elvina B. (CEN). La plaquette fera l'objet d'un tirage papier en 2 100 exemplaires en début d'année 2021.



Extrait de la plaquette de présentation de la RNN © CEN

• Rapport d'activité

Le rapport d'activité a été adressé à la DREAL BFC le 7 mai. Des exemplaires papier sont disponibles à Cléron, dans les locaux du CEN et il est consultable sur le site Internet de l'association.

• Médias locaux et nationaux

Suite à la balade nature dans la RNN, réservée aux adhérents du CEN, un article est paru dans l'Est républicain le 15 juillet (cf. 73-3). Il a permis également d'annoncer les sorties enfants programmées en juillet. En novembre, il fut question du chantier ados (cf. 73-2), toujours dans le journal local.

• Mise à disposition de la salle de réunion des locaux du CEN

Avec la crise sanitaire, l'association « La Lune rousse » n'a pas poursuivi cette année ses cours d'aquarelle dans notre salle du rez-de-chaussée. Quelques réunions de travail ont eu lieu dans le cadre du programme « J'agis pour mon territoire » (cf. 73-3).

• Panneau d'accueil à l'extérieur des locaux

Les informations liées aux activités de la RN et du CEN sont régulièrement affichées tout comme celles de nos divers partenaires (LPO FC, CD 25, SBFC, associations locales, etc.). Ce support est également un moyen de relayer les manifestations culturelles locales.

72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN

La mise en place des supports d'information (15 x15 cm) initialement prévue pour le printemps a dû être décalée en raison de la Covid19. Ils ont été posés sur l'ensemble du parcours balisé à l'automne. Plus de vingt supports agrémentent désormais le sentier de la RNN. Cela apporte un nouvel intérêt à cette boucle appréciée de nombreux visiteurs.

La balise implantée en forêt sur le sentier menant au château a disparu en début d'année. Elle devra être de nouveau scellée au même emplacement. Il est également prévu de placer une balise intermédiaire le long du chemin forestier entre le château et la RNN.

73. Tisser des liens avec la population locale

73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

Après maints échanges en interne et avec la commune de Cléron, l'annulation de l'accueil de loisirs estival « Les Vacances buissonnières » a été prise début juin. Outre les gestes barrières difficiles à faire appliquer lors des activités, même en pleine nature, les conditions matérielles n'étaient pas suffisamment favorables pour accueillir les enfants. La commune de Cléron a décidé de ne pas ouvrir ses locaux, à savoir la salle du péri-scolaire où se déroule habituellement l'accueil de loisirs.

Après avoir informé la commune d'Amancey (partenaire financier), son maire, Philippe M., nous a informé, malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, que la convention avec le CEN avait été validée avec son montant financier sans condition. Qu'il soit ici remercié pour son soutien et sa confiance.

Pour pallier au mieux à cette annulation et rééquilibrer l'offre d'activités éducatives pour les 6-12 ans, nous avons proposé des animations nature à la journée en juillet (14 et 27) et le 31 août, la veille de la rentrée scolaire. Elles ont permis de sensibiliser 42 enfants du territoire. Un accueil de loisirs a été organisé durant les vacances de Toussaint (19 au 23 octobre) sur le thème suivant : Génies de l'eau, de la terre, du soleil et de l'air. Quatorze enfants ont participé à ce séjour non prévu au programme 2020.



Soirée au coin du feu à la baraque de chasse de Cléron © F. Ravenot

73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux

Le « chantier d'automne ados », initialement prévu du 27 au 30 octobre, s'est finalement déroulé sur 3 jours. Pas moins de 17 pré-ados et ados ont répondu à l'appel. Les travaux principaux ont porté sur le défrichage de la pelouse Martin, même si la première journée a été consacrée à l'entretien du sentier de la RNN, en milieu forestier. Pour cette 20^{ème} année de chantier ados, la dernière journée habituellement dédiée à la découverte de la RNN n'a malheureusement pu avoir lieu, le reconfinement ayant été décrété le jour même. Espérons que cette date anniversaire puisse être fêtée dignement en 2021 !?



Rencontre entre acteurs © F. Ravenot



Pause au chantier © M. Ledentu

73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

• Visites de la RNN

Dans le cadre du calendrier de sorties 2020 du CEN, une balade guidée dans la RNN a eu lieu le 27 juin, après avoir été reportée. Contraint par les règles sanitaires en vigueur, seules 8 personnes, dont plusieurs adhérents de l'association, ont été accueillies lors de cette belle matinée estivale. Elvina B., chargée de communication du CEN a contribué au bon déroulement de la sortie.

• Partenariat avec la médiathèque d'Ornans

Un projet de grainothèque (lieu d'échanges de semences) est en cours au sein de la médiathèque. Le CEN a été sollicité pour la mise à disposition de photographies de la flore de la vallée de la Loue afin de réaliser une exposition lors de son inauguration. En contrepartie, la médiathèque s'engageait à nous remettre les agrandissements après la manifestation. Cette belle initiative a malheureusement pris fin suite au contexte sanitaire.

• Partenariat associatif CPIE Haut-Doubs et TRI (programme LEADER)

Une première rencontre s'est tenue à Quingey le 8 janvier avec l'ensemble des partenaires. Le CEN est largement impliqué dans le projet intitulé « J'agis pour mon

territoire ». De multiples rencontres entre les différentes associations ont permis d'engager la phase préparatoire des actions prévues en 2021. Pour le volet scolaire, 180 séances sont destinées à l'ensemble des établissements scolaires de la CCLL. La proposition adressée fin juin aux enseignants a reçu un écho très favorable. Le CEN assurera 30 interventions sur les thèmes « Comprendre et préserver mon paysage vivant » et « La biodiversité autour de chez moi ». Des contacts ont été pris avec le collège Sainte-Marie Saint-Michel d'Ornans (deux classes de 5^{ème}) et l'école intercommunale de Tarcenay-Foucherans (classe de CM2). Le volet événementiel prévoit 3 manifestations réparties au cours de l'année à Vuillafans, Cléron (château de Scey) et Quingey. Un autre volet du programme porte sur la création d'un collectif EEDD à l'échelle du territoire. Près de 25 interviews ont été réalisés auprès de personnes ressources. Un projet d'intention destiné à la CCLL a été rédigé. Ce partenariat engagé en 2019 se poursuit activement.

74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

• Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'intervenir auprès du public scolaire durant le printemps. Un projet avec le collège privé d'Ornans a donc été annulé tout comme la venue des élèves de 4^{ème} du collège Lasalle de Levier.

• Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

Université de Franche-Comté

Dominique L. a assuré les 4 et 5 septembre le module d'initiation à l'entomologie pour les 25 étudiants de la licence professionnelle MINA de l'Université de Franche-Comté. Le 16 septembre, les étudiants de l'option « Milieux terrestres » de cette licence ont été accueillis sur la RNN pour

une présentation des différents milieux naturels et un échange sur les actions et problématiques de gestion.

Renouvellement d'agrément STEDD de l'Education nationale

Le 16 novembre, Frédéric R. a été convoqué à la DSDEN lors de la commission d'agrément qui a pour objet de se prononcer sur la qualification et les compétences des intervenants extérieurs, au regard du programme et des démarches d'apprentissage recommandées dans les disciplines scientifiques. Il est de nouveau habilité à intervenir en milieu scolaire pour une durée de deux ans.

• Accueil de stagiaires

Théo G., élève de 3^{ème} à Salins-les-Bains n'a pu être accueilli en janvier lors de son stage d'observation en raison du contexte sanitaire.

Lilian C.-W., lycéen à Besançon (Victor Hugo), a participé aux travaux d'aménagement du sentier de la RNN le 10 février.

Enzo E. H., élève de 1^{ère} Bac pro GMNF au lycée François-Xavier de Besançon, est revenu une semaine en stage à Cléron, du 10 au 14 février (entretien du sentier de la RNN, ornières à sonneur, prospections ornithologiques...).

Lucas B., étudiant en Licence professionnelle « Sciences de la vie » à l'Université de Montpellier, a réalisé 4 mois de stage à Cléron, du 25 mai au 18 septembre. Il est resté ensuite 4 semaines en tant que bénévole, membre du CEN, pour terminer le tri des derniers échantillons des tentes Malaise (cf. 50-1). Son travail minutieux, son implication bénévole et sa bonne humeur ont été très appréciés.

Guillaume F., étudiant en BTS GPN (Lycée agricole de Montmorot) et stagiaire au CEN par alternance (avril à octobre) a participé à l'encadrement des activités nature pour les 6-12 ans durant le mois de juillet et les vacances d'automne.

Franck H., étudiant en BTSA GPN en formation à distance (Agrosup Dijon) a effectué son stage du 19 octobre au 6 novembre. Volontaire et extrêmement intéressé par les activités du CEN, il a apporté une aide précieuse pour l'encadrement des activités éducatives durant les vacances de Toussaint (cf. 73-1 et 73-2).

75. Accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN

75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

8. Faire respecter la réglementation

80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

80-1 : Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN

Pour la seconde année consécutive, la DREAL BFC a informé le CEN que le tournage de l'émission « La carte aux trésors » (société HELIFIRST) aurait lieu entre le 25 et le 31 mai. L'administration a de nouveau sollicité un avis du CEN et a demandé à l'organisateur le non-survol de la RNN durant cette période sensible. Comme en 2019, le tournage a finalement été reporté à une date ultérieure.

80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

• Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres



Sortie pour les adhérents du CEN © E. Bunod

Dans le cadre de l'organisation de sorties guidées dans la RNN, 3 demandes d'autorisation préfectorale ont été adressées à la DREAL BFC. Cela représente 5 sorties pour 56 individus. Pour information, ces demandes ont été adressées à Odile et Philippe de S., principaux propriétaires du Ravin de Valbois.

Les sorties suivantes ont donc eu lieu :

- 27 juin : CEN (sortie adhérents) - 10 personnes
- 11 et 18 juillet et 22 août : COS du Doubs / Trail Aventures - 12 personnes (sentier RNN),
- 14 septembre : Licence professionnelle MINA - Université de Franche-Comté (Besançon) - 10 étudiants (pelouse marneuse, prairie, forêt et pelouse de corniche).

81 : Assurer la police de la nature dans la RNN

81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN

Suite à nos diverses demandes, en lien étroit avec la RNN du lac de Remoray, la DREAL BFC a proposé une rencontre « Police de la nature » à destination des gardes commissionnés sur le département du Doubs. Cette journée d'échanges s'est tenue à Cléron le 16 janvier en compagnie de Claire C. et Olivier B. Les points suivants ont été abordés : commissionnement des agents assermentés (nouvelle carte, périmètre d'intervention, etc.), état des lieux sur les politiques pénales des RNN du Doubs, procédures du procès-verbal (pièces administratives nécessaires) et de l'amende forfaitaire (rappel de la mise en œuvre et besoins des organismes gestionnaires, suivi des procédures (CRPV, OCEAN, échancier pour les RNN ?), MISEN/MIPE (actualités, validation de la convention quadripartite, lien avec le procureur, transaction pénale...)).

81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information

Calendrier de tournées

Le calendrier prévisionnel de tournées débutait le 12 avril (week-end de Pâques) pour se terminer le 28 juin (soit 12 week-ends incluant les jours fériés). Durant la période de confinement, seules deux tournées ont été réalisées, le 13 juin (aucune personne rencontrée) et le 27 juin.

Au cours de cette année, 7 infractions ont été constatées :

- 1 stationnement interdit (véhicule le 7 septembre devant le panneau d'information de la RNN à la « pierre à pique-nique »,
- 2 places à feu (les 20 janvier et 17 mars, à la « pierre à pique-nique », places à feu nettoyées,
- 4 groupes de plus de 9 personnes, sans autorisation. Suite à discussions, les responsables de ces sorties se sont engagés à faire à l'avenir une demande d'autorisation.



Feu à la « pierre à pique-nique » © D. Langlois

9. Assurer le suivi administratif

90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé auprès de l'administration début mai (cf. 72-1). Le comité consultatif de gestion annuel a eu lieu le 5 octobre, par téléphone. La crise sanitaire n'a pas rendu possible sa tenue en présentiel.

91 : Réaliser le bilan intermédiaire du plan de gestion (à 5 ans)

Le CSRPN a nommé deux de ses membres rapporteurs de ce bilan intermédiaire qui sera réalisé en 2021 : François G. et Jacques M.

92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

En 2020, le temps administratif a représenté 34 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Ce temps comprend principalement la gestion des courriels, les réunions internes, l'entretien des locaux et du matériel, les rapports d'activités et financiers, la programmation annuelle... Avec la réduction du temps de travail consacré à la RNN (1,64 ETP en 2020 pour 1.9 ETP théoriques), certaines actions sont reportées ou supprimées mais la part administrative est difficile à comprimer.

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous :

- 16 janvier : réunion inter-RN organisée par la DREAL BFC,
- 14 février : sciage du bois de chauffage à Cléron,
- Été : réponse à l'appel à projets « MobBiodiv'2020 » de l'OFB, pour une valorisation des fonds de pots des tentes Malaise. Beaucoup de temps passé sur ce dossier, non retenu, comme la plupart des dossiers de candidature ; rédaction de la fiche de poste de conservateur de la RNN, commande et achats de tenue vestimentaire,
- 08 septembre : rencontre entre les équipes des CEN Bourgogne et Franche-Comté en visio-conférence,
- 12 septembre, assemblée générale du CEN à Montrond-le-Château (présentation du traitement statistique des données du suivi des milieux ouverts par les papillons de jour sur 4 RNN de Bourgogne-Franche-Comté - cf. rapport d'activités 2019).

Sollicitation de RTE

Le CEN est sollicité le 20 mars par RTE (Cyril G.) qui souhaite remplacer/entretenir les conducteurs et un pylône dans la RNN (ligne 225 kV Champagnole-Saône).



Rencontre avec le personnel de RTE © F. Ravenot

Le cadre réglementaire est précisé à RTE : nécessité de présenter dès que possible le projet en comité consultatif de gestion et peut-être ultérieurement au CSRPN, travaux exclus en bord de falaise ubac entre le 15 février et le 31 juillet, conformément au plan de gestion. Divers échanges permettent de faire préciser le projet et donnent lieu à une première présentation en CCG le 05 octobre par le CEN : changement des câbles envisagé par déroulage depuis la corniche ubac, interrogation sur la pose éventuelle de balises anticollision pour l'avifaune, interrogation sur l'opportunité d'entretenir le pylône 125 ou de le remplacer. Le 09 décembre, Cyril G. est rencontré sur le terrain : le pylône 125 qui fait limite de la RNN a une forme particulière, les câbles sont très éloignés, les oiseaux ne peuvent pas s'y électrocuter. Par contre, la peinture est très écaillée, tombe petit à petit au sol. Les risques de pollution du sol et des eaux paraissent importants et le CEN demande à RTE de réfléchir au remplacement pur et simple du pylône plutôt qu'à son entretien car les conditions seront difficiles à réunir pour le brosser et le repeindre sans dispersion des éclats de vieille peinture. L'installation d'une plate-forme provisoire permettant de travailler sur ce pylône est nécessaire, elle pourra se faire essentiellement hors RNN. En fin de travaux, les ancrages bétonnés seront retirés. Le défrichage autour du pylône ne pose pas problème, les quelques mètres en arrière de la corniche ubac ne représentent pas un habitat remarquable.

Formation continue du personnel

Dominique L. a bénéficié de la formation « Détermination et connaissance des abeilles sauvages », du 24 au 28 août dans l'Hérault.

10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2020, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables a représenté 5 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Il s'est décliné de la façon suivante :

100 : Continuer l'implication au sein du réseau RNF

• Commission patrimoine naturel RNF

Dominique L. s'est investi dans le nouvel atelier RNF « Pollinisateurs ». Il a notamment co-animé le 25 novembre la première session du séminaire « Les pollinisateurs, de la connaissance à la gestion », vidéo-conférence réunissant près de 300 participants, avec des réunions préparatoires les 4 novembre et 7 décembre. Il a également participé à la mise en œuvre du programme Copol (Concertation pour la conservation des pollinisateurs en zones protégées) porté par RNF et des chercheurs du GDR Pollinéco, qui vise à estimer le risque de compétition entre pollinisateurs sauvages et cheptels apicoles : comités de pilotage des 15 septembre et 12 novembre, transmission des données flore-abeilles-syrphes-rhopalocères de la RNN. Il a également suivi le séminaire du pôle forêt, le 10 décembre (visio-conférence).

Frédéric R. a participé à l'atelier « Oiseaux » animé par Fanny V. (RNN Mont Grand Matoury) le 24 novembre. La saisie des données du protocole STOC-EPS a été le sujet principal (cf. 60-3).

Grâce à l'arrivée de Zacharie M., salarié et géomaticien de RNF depuis septembre, l'atelier « Base données » a été rebaptisé « SI en réseau ». Frédéric R. a participé à la première séance de travail le 7 décembre en (visioconférence). Les enjeux de ce nouvel atelier ont été discutés. Dans un premier temps, il sera entre autres question de l'avenir de la base de données SERENA.

101 : Faire connaître le savoir-faire de la RNN

• Valorisation du savoir-faire sur les syrphes

Le travail avec la RNN du lac de Remoray et le CBNFC-ORI, en vue de l'élaboration d'une liste rouge des syrphes en Franche-Comté a été poursuivi, étendu au département de la Côte d'Or, avec le montage d'une note d'opportunité à présenter en CSRPN. Mais ce dernier n'a pas pu l'étudier au cours de l'année. Le projet n'a donc pas beaucoup progressé, Dominique L. s'est contenté de consulter le 10 novembre la collection de syrphes du Muséum d'histoire

naturelle de Dijon, partageant le travail d'identification avec Nicolas F. (RNN Combe Lavaux - Jean Roland).

• Publications scientifiques de Dominique L. Papillons

Rédaction d'un article dans l'Azuré (paru en janvier 2021) consacré au suivi inter-RNN du peuplement des papillons de jour (cf. rapport d'activités 2019), suite au travail de Thomas N.

Tipules

Co-rédaction avec Christophe D. et Pierre T. de « *Tipula (Pterelachisus) mayerduerii* Egger, 1863 : aide à l'identification de l'espèce et données récentes en France et en Suisse (Diptera, Tipulidae) », paru dans le Bulletin n° 140 de la Société neuchâteloise des sciences naturelles (pp. 25-33).



Tipule au repos © F. Ravenot

Syrphes

Co-rédaction avec Martin S. de deux articles :

« *Melangyna pavlovskyi* (Violovitsh, 1956) : première observation en France d'une espèce attendue (Diptera Syrphidae) » paru dans L'Entomologiste, tome 76 (3), pp. 165-167.

« Présence en France des espèces du groupe *Merodon constans* (Diptera Syrphidae) », paru dans L'Entomologiste, tome 76 (6), pp. 337-343.

Autres diptères

Co-rédaction avec Phil W. de « Caractérisation du peuplement diptères sur le cadavre d'un âne dans la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25) », paru dans le Bulletin n°98 de la Société d'histoire naturelle du Doubs, pp. 83-88.

Plan national d'actions «Papillons de jour»

Le 18 juin, Dominique L. a participé au tournage d'un petit film de promotion du plan national d'actions des papillons de jour, porté par l'OPIE et présenté officiellement en fin d'année. La conservation de la bacchante (cf. 30-2) a été présentée, en collaboration avec Perrine J. du CBNFC-ORI.

102 : Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

L'idée d'une publication sur les diptères des 2 RNN du Doubs s'est enfin concrétisée cette année. Le décès de Phil W. en a certainement été le catalyseur. Le texte a été rédigé par Bruno T., Jocelyn C. et Dominique L. et un gros coup de collier a été donné pour déterminer les diptères des derniers flacons triés, avec le soutien de Christophe L. pour nombre de familles. Au final, 1982 espèces pour le Lac de Remoray (milieux humides et forestiers d'altitude), 1031 pour le Ravin de Valbois (milieux secs et forestiers collinéens). La publication dans un numéro de Bourgogne-Franche-Comté Nature est en préparation pour 2021.

C'est dans cette dynamique inter-RNN que Dominique L. a assuré les déterminations des asilides, empidides et hybotides des échantillons des tentes Malaise posées en 2020 dans les RNN de la Truchère-Ratenelle (71), de bois du Parc (89) et du lac de Remoray, échantillons triés au préalable par les collègues de la RNN du lac de Remoray.

102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Cf. 101 ci-dessus : publication dans l'Azuré.

102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

La réponse à l'appel à projets « MobBiodiv'2020 » de l'OFB (cf. 92), pour une valorisation des fonds de pots des tentes Malaise, était un projet inter-RN, intégrant deux RNN de Bourgogne et quatre RNR.

• L'Azuré

Le n°29 de « L'Azuré » est paru en février. Deux réunions du comité de rédaction se sont tenues le 7 mai et le 25 août, toutes deux en visioconférence pour la préparation et la relecture du n°30, imprimé en toute fin d'année.

Suivi des papillons de jour sur la RNN du lac de Remoray /
Moiéré sylvoicole (*Erebia oethiops*), semi-spécialiste des Lisières © F. Ravenot (CEN Franche-Comté)

Suivi inter-Réserves naturelles des communautés de papillons de jour



RNN Bois du Parc 2016 • annuel
RNN Combe L'Épau - Jean Roland 2009 • annuel
RNN Sabot de Frotéy 2012 • annuel
RNR Seigne des Barbouillons 2010 • bisannuel
RNN de la côte de Nancy 2010 • annuel
RNN du lac de Remoray 2001 • annuel
RNN des tourbières de Frasne-Bouverans 2008 • bisannuel
RNN du ravin de Valbois 2001 • annuel

Réserves naturelles investies dans le protocole RNF de suivi des milieux ouverts par les papillons de jour. En italique, l'année de démarrage et la périodicité du suivi.

Article dans la revue des gestionnaires « L'Azuré »

Liste des sigles et des acronymes

AFB : Agence française pour la biodiversité

ASA : Association syndicale autorisée

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCG : Comité consultatif de gestion

CCLL : Communauté de communes Loue Lison

COS : Comité des œuvres sociales

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CR : En danger critique

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CRPV : Comptes rendus de procès-verbaux

DEE : Données élémentaires d'échange

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EN : En danger

ENS : Espace naturel sensible

EPAGE HDHL : Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Haut-Doubs Haute-Loue

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GDR : Groupe de recherche

GMNF : Gestion des milieux naturels et de la faune

GPN : Gestion et protection de la nature

IFV : Institut français de la vigne et du vin

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

INRA : Institut national de la recherche agronomique

LC : Non menacée

LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale

LIFE : L'instrument financier pour l'environnement

LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté

MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

MFR : Maison familiale rurale

MIPE : Mission interservices des polices de l'environnement

MISEN : Mission interservices de l'eau et de la nature

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

NT : Quasi menacée

OFB : Office français de la biodiversité

OLT : Objectif à long terme

ONF : Office national des forêts

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PSG : Plan simple de gestion forestier

RAS : rien à signaler

RMC : Rhône-Méditerranée-Corse

RNF : Réserves naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

RNR : Réserve naturelle régionale

RTE : Réseau de transport de l'électricité

SBFC : Société botanique de Franche-Comté

SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels

SHNA : Société d'histoire naturelle d'Autun

SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard

SINP : Système d'information sur la nature et les paysages

STA : Service territorial d'aménagement

STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STEDD : Sciences, technologies et éducation au développement durable

STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France

STN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)

STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux commun - Echantillonnages ponctuels simples

URFAC : Union régionale des fromages d'appellation comtois

VU : Vulnérable



Photographies de couverture (recto /verso) : Aile de céphale (*Coenonympha arcania*) - L'âne Nougat - Pelouse marneuse à l'automne - Extrait de la plaquette de présentation de la RNN - Tipule au repos - Lépiotes sur pelouse sèche - Orpin blanc (*Sedum album*) - Epicéas scolytés © F. Ravenot

Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr

www.cen-franchemonte.org